

Mémoire sur le projet de transformation et d'occupation de l'ancien Séminaire de  
philosophie à des fins d'habitation

LA DÉGRADATION ARCHITECTURALE D'UN BÂTIMENT HISTORIQUE

Déposé par

M. Jérémie Loeub

Montréal, le jeudi 21 mai 2009

Je lis le journal régulièrement, j'écoute les nouvelles à la radio et à la télé, de sorte que j'ai une très bonne idée du débat entourant le projet résidentiel sur le site de l'ancienne école de philosophie du chemin.

En tant que Montréalais et en tant qu'étudiant en urbanisme, je vous vous émets mon opinion mesdames et messieurs les commissaires face à un sujet qui me semble avoir été oublié : la dégradation d'un immeuble magnifique au pied de la montagne. Un immeuble dont l'histoire remonte au siècle dernier.

Il faut bien avoir comme devise « Je me souviens » pour vouloir préserver des arbres, qui n'avaient pas encore poussés au moment de la construction de l'ancienne école de philosophie, plutôt que de s'attarder au sort de l'immeuble lui-même.

En plus d'avoir lu des études, mesdames et messieurs les commissaires, avez-vous visité récemment l'ancien collège de philosophie ?

Moi, en plus de l'avoir vue sur papier, j'ai également eu la chance d'en faire le tour à pied.

Triste spectacle. La peinture pèle sur la grande galerie avant et le bois a d'ailleurs commencé à pourrir. Les fenêtres ont sûrement connues de meilleurs jours. Le joint cimenté entre les pierres s'effrite peu à peu à de nombreux endroits. La toiture devra assurément être réparée. Les vitraux du chœur sont isolés avec de la laine minérale !

Quelle offense à notre mémoire commune que de laisser un symbole pourrir pour sauver des arbres ! Il faut simplement user de bon sens et de logique pour comprendre que si personne ne s'en occupe on perdra un bâtiment historique à grande valeur architectural. Les prêtres québécois, qui ont accompagné notre société jusqu'à la révolution tranquille, ont été pour la plupart formés dans cet immeuble. Pour un grand nombre de québécois un peu plus vieux, leur façon de penser et de voir le monde y prenait ses racines.

Nous avons donc un devoir de mémoire envers les gens et les bâtiments. Pas seulement envers les arbres. On ne peut pas laisser un pareil bâtiment à son sort, face aux intempéries et au vandalisme. Sera-t-il chauffé cet hiver ? L'eau s'infiltrerait-elle déjà par le toit ?

Combien d'églises ont été laissées à l'abandon quand les fidèles les ont désertées ? Certaines ont eu le bonheur de voir leur enveloppe conservée et leur intérieur destiné à une nouvelle vocation. Mais elles sont encore debout. Ce n'est pas seulement leur façade qui a été tristement intégrée dans de nouveaux immeubles commerciaux.

Combien de chefs-d'œuvre architecturaux ont été abandonnés pendant que les écologistes et les nostalgiques débattaient de leur sort sans jamais avoir un sou à y consacrer. Constamment ils ont crié vers les gouvernements leur demandant de l'argent pour sauver ces immeubles. De l'autre côté de la bouche, ils réclamaient plus de services dans une multitude de secteurs.

J'ai lu que des hôpitaux, des écoles et des universités, n'ont pas voulu prendre en charge l'ancien collège de philosophie. La Ville de Montréal et le gouvernement du Québec n'ont pas voulu l'acheter. L'arrondissement n'a pas voulu de ses boisés non plus.

Quel choix restait-il aux Pères Sulpiciens ? Ils ont donc offert leur site au plus offrant. Mais seulement après avoir mené une multitude d'études. De surcroît, ils n'ont pas choisi l'acheteur le plus offrant, mais le plus respectueux de la mémoire des lieux.

Il me semble y avoir une belle leçon ici. Une leçon de préservation. Je dirais même plus, une leçon de philosophie, à l'endroit de toute une collectivité qui se fait un devoir de préserver ses arbres, mais qui se fait rappeler qu'elle doit aussi préserver son patrimoine bâti.

Je me demande si les opposants ont réfléchi aux conséquences de l'immobilisme dans ce dossier ?

Il n'y a actuellement personne pour investir les sommes requises dans la rénovation de cet immeuble et en maintenir le prestige et la valeur. Le projet va permettre la préservation des aspects patrimoniaux du site tant sur le plan architectural de l'ancien séminaire que sur l'aspect paysager. Les boisés et les sentiers seront entretenus et sauvegardés au profit de ceux qui les utilisent déjà. La nouvelle vocation va transformer ce collège qui était occupé 10 mois par année et 10 heures par jour, et inoccupé depuis 2 ans, en un véritable milieu de vie dynamique.

Les arbres repoussent, pas les immeubles qui eux, nous rappellent notre histoire à tous.